



28 MARS

🕒 14h00 à 16h00

📍 ENS Paris-Saclay

COLLOQUES & SÉMINAIRES

Séminaire CIA : B. Pailhès, F. Vallet et C. Lequesne-Roth

28/03/23 : L'IA dans les politiques de sécurité : l'exemple de la vidéosurveillance algorithmique

📅 AJOUTER AU
CALENDRIER

Bertrand Pailhès et Félicien Vallet, représentants de la CNIL, et Caroline Lequesne-Roth, maîtresse de conférences en droit public à l'Université Côte d'Azur sont invités dans le cadre du séminaire Critique de l'Intelligence Artificielle.

L'IA dans les politiques de sécurité : l'exemple de la vidéosurveillance algorithmique

À l'heure où l'Assemblée Nationale s'apprête à adopter l'article 7 de la loi relative aux Jeux Olympiques pour légaliser à titre expérimental ces technologies, nous aborderons les questions suivantes :

Quels sont les soubassements technologiques de ces technologies de vision assistée par ordinateur et quels en sont les usages ? Comment ces dispositifs prolongent-ils des pratiques policières discriminatoires ? Quels sont les enjeux économiques et industriels ? En quoi le droit participe-t-il de la construction d'une « acceptabilité sociale » de technologies controversées ? Quel rôle se donnent des institutions comme la CNIL dans leur régulation, et plus généralement vis-à-vis des systèmes d'IA ?

Présentation des intervenants

Bertrand Pailhès est directeur des technologies et de l'innovation à la CNIL (<https://www.cnil.fr/>) (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) depuis novembre 2019. Ingénieur des Mines, Bertrand Pailhès a travaillé à l'ARCEP (<https://www.arcep.fr/>) (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et à la CNIL au service de l'expertise technologique. Il a également été coordonnateur national de la stratégie pour l'intelligence artificielle à la Direction Interministérielle du Numérique.

Félicien Vallet est adjoint au chef du service de l'expertise technologique à la CNIL où il coordonne les actions liées à l'intelligence artificielle.

Caroline Lequesne-Roth est maîtresse de conférences en droit public à l'Université Côte d'Azur. Ses travaux portent notamment sur les enjeux normatifs et conceptuels de la numérisation des services publics à l'heure de l'intelligence artificielle et du big data. Elle est l'auteure de diverses contributions relatives à l'encadrement des technologies de surveillance et aux relations entre science et pouvoir.

Prochain séminaire

Mardi 23 mai : journée d'étude intitulée « Réguler l'intelligence artificielle : le règlement IA au prisme de la sociologie des sciences et des techniques ».

[Retrouvez programme et inscriptions ici \(<https://cis.cnrs.fr/reguler-l-intelligence-artificielle/>\)](https://cis.cnrs.fr/reguler-l-intelligence-artificielle/)